

# BULLETIN MENSUEL

DE LA

# SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDÉE EN 1822

ET DES

SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON  
RÉUNIES

Secrétaire général : M. P. Nicod, 122, rue St-Georges; Trésorier : M. F. RAVINET, \*, 11, rue Franklin

SIÈGE SOCIAL A LYON : 33, rue Bossuet (Immeuble Municipal)

ABONNEMENT ANNUEL	{	France et Colonies Françaises . . . . .	10 francs
		Etranger . . . . .	15 —

2.712 Membres

MULTA PAUCIS

Chèques postaux c/c Lyon, 101-98

## PARTIE ADMINISTRATIVE

### Admissions.

Ont été admis à la séance du 12 janvier :

MM. Couprie, Card, Grandjean, M<sup>lle</sup> Lafay, M. Seguinot.

### ORDRE DU JOUR

DE LA

Séance générale du Mardi 9 Février 1932, à 20 h. 30

1<sup>o</sup> Vote sur l'admission de :

M. Paimblant et de M. Vichet (Georges de), 5, rue Nicolas-Thorier, Vienne (Isère), *Orthoptères*, parrains MM. Falcoz et Bonnamour. — M<sup>lle</sup> Bonnamour (Gabrielle), étudiante, 49, avenue de Saxe, Lyon, *Botanique*, parrains MM. Tronchet et Bonnamour.

2<sup>o</sup> Présentation de :

Library Catholic University of America, Washington D. C. (U. S. A.), par MM. Ravinet et Nicod. — M<sup>lle</sup> Rannaud, 16, avenue des Vallées, Thonon (Haute-Savoie). — M<sup>me</sup> Chavanne, 22, rue Ferdinand-Dubouloz, Thonon (Haute-Savoie), par MM. Riel et Nicod.

3<sup>o</sup> M. G. BIDAULT DE L'ISLE. — Observations faites à l'Observatoire de l'Isle-sur-Serein (Yonne), pour l'automne 1931. Résumé de l'année météorologique.

4<sup>o</sup> Compte rendu de la gestion du Trésorier.

Après celle de BUTAVAND, des études récentes, publiées par MM. BORCHARDT, professeur à l'Université de Munich ; PASSARGE, professeur à l'Université de Hambourg ; HERRMANN, professeur à l'Université de Berlin, s'accordent pour placer l'Atlantide au sud de la Tunisie.

M. SOLIGNAC, savant géologue, qui a étudié, en même temps que la géologie, la topographie de la même région, montre que le problème n'est pas encore résolu.

On trouvera dans la *Revue Tunisienne*, publiée par l'Institut de Carthage (Tunis, imprimerie Oloccio, nouvelle série, n° 6, 1931), toute la documentation qui se rapporte au sujet.

D'autre part, la Conférence du D<sup>r</sup> LEBLANC, doyen de la Faculté de Médecine d'Alger, parue dans les *Comptes rendus de l'Association pour l'Avancement des Sciences*, sous le titre « Le Hoggar », 16 avril 1930, rend compte des résultats obtenus par la mission organisée par le gouverneur général BORDES, pendant le séjour de plusieurs mois de cette mission au pays d'Antinea.

## SECTION MYCOLOGIQUE

Séance du 21 Décembre 1931

### Sur un cas d'empoisonnement dû à l'« *Inocybe Patouillardii* » Bres.

Par M. Fernand MOREAU

La toxicologie des *Inocybes* a donné lieu à des opinions contradictoires : c'est que la détermination de ces champignons est difficile ; des espèces différentes ayant été souvent confondues les unes avec les autres, on s'explique que des doutes s'élèvent sur leur comestibilité. Le très important ouvrage que R. HEIM vient de consacrer à ce genre difficile permettra à l'avenir de mieux préciser les espèces responsables des empoisonnements et de déterminer plus exactement la comestibilité de ses nombreux représentants. C'est ce que nous nous proposons de faire ici pour un *Inocybe* qui a provoqué, en juin 1931, dans les environs de Clermont, un empoisonnement sur lequel nous avons pu obtenir des renseignements étendus.

L'espèce incriminée nous est communiquée par M. FOURTON, pharmacien, à Clermont-Ferrand ; nous y reconnaissons un *Inocybe* du groupe *repanda* et nous en établissons la diagnose suivante :

Chapeau conique, puis étalé, mamelonné et flexueux, de 3 à 4 centimètres de diamètre, assez mince et pourtant ferme, sec, un peu enroulé au bord qui est fendillé dans la vicillesse, couvert de fibrilles rayonnantes souvent rouge-vermillon qui donnent au chapeau une teinte générale cinabre, parfois plus pâles, auquel cas le chapeau apparaît ocre pâle, sali de rose.

Pied plein, plus ou moins épais, de 2 à 5 centimètres de haut et de 6 à 12 millimètres de diamètre, court et trapu ou plus allongé et plus grêle, souvent courbé ou même flexueux, renflé à la base en un bulbe parfois marginé, au sommet pruineux, striolé, parfois blanc, dans les échantillons au chapeau pâle, plus souvent plus ou moins taché par places de rose ou de vermillon, parfois presque entièrement orné de ces couleurs. L'intensité de la coloration du pied va de pair avec celle du chapeau.

Lamelles serrées, émarginées, libres, olivacé pâle, puis ferrugineux, blanches sur l'arête, parfois tachées de rose par le froissement.

Chair blanche ou tachée de rose, ferme.

Odeur des échantillons âgés désagréable ; saveur agréable.

Spores ferrugineuses, brun-ferrugineux en masse, lisses, en forme de haricot à courbure peu prononcée.

Cystides nulles.

Marge des lamelles occupée par de grandes cellules incolores, cylindriques, à peine renflées à l'extrémité arrondie et aux parois épaissies au sommet.

Habitat : recueilli aux environs de Clermont, le 8 juin 1931, dans un endroit peu ombragé.

Nous aidant des ouvrages courants et surtout des planches de BRESADOLA, et de KONRAD et MAUBLANC, ainsi que d'une note de KONRAD, nous rapportons notre champignon à l'espèce *I. Patouillardi* Bres.

Cette espèce, que caractérisent en particulier des spores lisses, l'absence de cystides couronnées, l'arête des lamelles hétéromorphes, diffère des espèces voisines par des caractères macroscopiques parfois difficiles à exprimer ; elle s'en distingue plus aisément par des caractères microscopiques ; en particulier, elle diffère de l'*I. Godeyi* et de l'*I. incarnata* qui ont des spores lisses comme elle, mais des cystides couronnées de cristaux d'oxalate de calcium, *I. Jwana* se trouve au voisinage, mais le chapeau y est violacé ou lie de vin.

La consultation de l'ouvrage tout récent de R. HEIM nous a confirmé dans notre opinion : nous avons bien affaire à l'*I. Patouillardi* Bres., tel que l'entendent BRESADOLA, KONRAD, MAUBLANC et HEIM.

Or, l'*I. Patouillardi* est réputé nocif. On lui rapporte divers cas d'empoisonnements, dont l'un mortel, qu'énumère KONRAD d'après les auteurs. C'est cette espèce qui est rendue responsable du nouveau cas que nous rapportons ici, d'un empoisonnement survenu chez une jeune femme de trente ans. M. le Dr GAUTRUCHE, médecin à Clermont-Ferrand, a bien voulu nous remettre une note détaillée sur les caractères de l'empoisonnement causé par le champignon dont on a lu plus haut la description. Nous reproduisons ci-après cette note, avec l'agrément de M. le Dr GAUTRUCHE, que nous remercions vivement.

« Accidents précoces, deux heures et demie à trois heures après l'ingestion d'une petite quantité d'Inocybes (deux cuillerées à soupe). Ils avaient été pris pour des *Tricholoma Georgii* tardifs (9 juin).

« Début par des sueurs très abondantes, des vomissements alimentaires et des lipothymies ; refroidissement ; la malade est glacée, livide, verdâtre et agitée de tremblements ; sensation intense de froid.

« Puis la malade sent ses jambes lourdes, engourdies, a la sensation d'être paralysée. Peu à peu, environ six heures après le début, la malade commence à se réchauffer, mais ressent des fourmillements sur tout le corps, des picotements au niveau des muqueuses buccale et linguale, et accuse des crampes dans les membres supérieurs : à ce moment, la recherche du signe de Chvostek, par percussion de la face entre la région zygomatique et la commissure labiale, provoque nettement la contracture rapide des muscles péri-buccaux.

« Douze heures après le début, tous les symptômes ont rétrogradé : il ne subsiste qu'une soif intense et un besoin de sommeil.

« Il n'y a eu ni céphalée, ni délire, ni douleurs abdominales marquées, ni troubles intestinaux ; le pouls est resté régulier, le cœur n'a pas donné de signes de défaillance, en dehors de la période syncopale du début ; les réflexes des membres n'ont pas été recherchés pour ne pas gêner les moyens mis en œuvre pour réchauffer la malade.

« Ce qui a dominé la scène, après les vomissements libérateurs, ce sont les tendances syncopales, les sueurs profuses et le refroidissement général avec

pâleur livide, l'aspect de « marbre » qui a frappé le médecin ; puis les tremblements, la lourdeur des membres, les picotements au niveau des téguments et des muqueuses buccale et linguale : troubles qu'on signale dans les empoisonnements par divers alcaloïdes, tels ceux de l'aconit, de la lobélie ; en tout cas, le rapprochement vient à l'esprit ; d'autre part, la constatation du signe de Chvostek permet de penser à une ébauche de tétanie, accident observé au cours de certaines intoxications.

« Traitement institué : bouillottes, draps chauds, injections de toni-cardiaques et d'atropine ; ingestion de noir animal, de magnésie et de chlorure de calcium. »

Les caractères précédents fixent à l'*I. Patouillardi* dans la série des champignons vénéneux une place bien précise : ce n'est ni un champignon à amanita-toxine, comme l'*Amanita phalloides*, ni un champignon à myco-atropine, comme l'*Amanita muscaria*, ni un champignon à acide helvétique, comme le *Gyromitra esculenta* ; les troubles qu'il provoque sont plus alarmants que ceux des champignons qui causent de simples accidents gastro-intestinaux, comme l'*Entoloma lividum* ; ce sont ceux des champignons à muscarine, parmi lesquels prend place l'*I. Patouillardi*, ainsi qu'il résulte encore des recherches de WIKI et de ses collaborateurs.

Nous présentons donc dans cette note un cas d'empoisonnement bien décrit, causé par un *Inocybe* que nous espérons avoir bien déterminé : *Inocybe Patouillardi* Bres. est l'auteur d'accidents qui fixent sa place parmi les champignons à muscarine.

#### Bibliographie.

- BRESADOLA (J.), *Iconographia mycologica*, t. XV, pl. 749, 1930.  
HEIM (R.), *le Genre Inocybe*, Paris, Lcechevalier, 431 p., 35 pl., 1931.  
KONRAD (P.), Notes critiques sur quelques champignons du Jura, 2<sup>e</sup> série (*Bull. Soc. Bot. de Fr.*, t. XLI, p. 49-51, 1925).  
KONRAD (P.) et MAUBLANC (A.), *Icones selectae fungorum*, fasc. 1, pl. 86, 1924.  
WIKI (B.), Sur la toxicité de quelques *Inocybes* (*Bull. Soc. Myc. de Genève*, t. X, p. 15, 1926) ; — Nouvelles recherches sur la toxicité des *Inocybes* (*Id.*, t. XI, p. 14, 1928) ; — Cité d'après HEIM (R.).

### Sur un nouveau cas d'intoxication par l'« *Entoloma rhodopolium* » (Fr.) Quelet

Par M. A. POUCHET

Depuis quelques années de réels progrès ont été obtenus dans le domaine des connaissances concernant la toxicité des champignons. Pour s'en convaincre, il suffit de constater que les ouvrages et les mémoires, traitant cette question, sont d'accord sur l'ensemble du sujet et rares sont les divergences entre les auteurs.

Deux causes principales ont contribué à ce résultat : d'abord les caractères spécifiques étant mieux connus, les erreurs de déterminations sont plus rares, ensuite, de nombreuses expériences personnelles sur les champignons suspects ayant été entreprises par les spécialistes, ont permis de vérifier si les espèces incriminées étaient vraiment toxiques. En voici un exemple :

M. LEDOUX<sup>1</sup>, vérificateur au marché de champignons de Grenoble, appre-

<sup>1</sup> OFFNER (J.), Nocivité de l'*Entoloma rhodopolium* (Fr) Quel. (*Bull. Soc. Myc. de Fr.*, 1930, 1<sup>er</sup> fasc., p. 86).